

123010 Baccalauréat en relations industrielles
223010 Maîtrise en relations industrielles
223012 DESS en relations industrielles
240210 DESS en santé et sécurité du travail
323010 Doctorat en relations industrielles

223060 Microprogramme en dynamiques des relations du travail
223061 Microprogramme en gestion de la diversité dans les organisations
223062 Microprogramme en gestion stratégique des ressources humaines
223063 Microprogramme en perspectives internationales en relations industrielles
223064 Microprogramme en santé et mieux-être au travail

DÉMARCHE

L'objectif de l'évaluation périodique des programmes de l'Université de Montréal est d'assurer leur qualité et leur pertinence. Dans le cadre de cet exercice, la Faculté des arts et des sciences a respecté le protocole du deuxième cycle d'évaluation de l'Université (2018-2025). Ce résumé énumère les étapes clés de l'évaluation, présente une synthèse des forces constatées et des recommandations émises par la Sous-commission d'évaluation des programmes.

ÉTAPES CLÉS

Début des travaux : 7 octobre 2022
Rapport d'autoévaluation : 14 septembre 2023
Visite externe : 13-14 novembre 2023
Rapport synthèse : 23 février 2024
Plan d'action : 16 mai 2024

PRINCIPALES FORCES

La pertinence des programmes pour la société et le monde du travail.
Le stage en milieu de travail au baccalauréat.
La qualité de l'enseignement et de la pédagogie.
La qualité du corps enseignant et des activités de recherche qu'il mène.
La qualité de l'encadrement à la recherche aux cycles supérieurs.
Le caractère multidisciplinaire de la formation.
La bonne capacité de rétention au niveau du baccalauréat.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Offrir une identité propre aux différents programmes courts afin de distinguer clairement leurs objectifs spécifiques.

Réviser la maîtrise pour augmenter le volet pratique de la formation et pour préparer à l'intervention auprès de groupes marginalisés et membres des Premiers Peuples.

Mettre en place des mesures de soutien des étudiantes et des étudiants internationaux lors du processus d'admission et à l'entrée des programmes de grade aux cycles supérieurs.

Faire connaître les mesures d'aide en lien avec la maîtrise de la langue française pour l'ensemble des étudiant·es à la maîtrise et au doctorat.

PRINCIPALES ACTIONS

Réviser les microprogrammes et les DESS de manière à les doter d'une identité propre afin d'augmenter le nombre annuel de nouvelles inscriptions dans ces programmes.

Réviser la maîtrise en relations industrielles afin d'augmenter le volet pratique de la formation et la préparation à l'intervention concernant l'EDI et les RPP.

Collaborer avec le SAFIRE, le CÉSAR et UdeM Français pour mettre en place un accompagnement des étudiants internationaux.